

Rapport d'activités 2023

147°
Anniversaire



1. L'assemblée générale ordinaire - du 11 mars 2023

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey à 14h30 le 11 mars 2023.

Personnalités présentes :

Monsieur Jean-Philippe MAURER, Vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace et Président du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse Charles Frey.

Madame Ludivine QUINTALLET, conseillère de la Collectivité Européenne d'Alsace et administratrice du Foyer de la Jeunesse Charles Frey.

Monsieur Roland FLURY, Vice-président de la Passerelle d'Azur.

2. Constitution du Bureau du Conseil d'Administration pour l'année 2023

Suite aux élections de l'assemblée générale, le bureau a été constitué comme suit :

Président :	Christian PFEIFFER
Vice-présidente:	Mireille TRAUTMANN - LONSDORFER
Trésorière :	Francine MONNE-MORILLE
Secrétaire :	Yolande SCHAER

3. Aides et secours

Sur le fonds de secours, l'association est intervenue pour aider plusieurs anciens pensionnaires : soutiens financiers, aide suite sinistre.

4. Cotisations 2023

Au point divers, la cotisation annuelle pour l'année 2023 reste fixée en assemblée générale à 8 €.

5. Événements familiaux - Décès en 2022/2023

Alfred WEHRUNG, décédé le 11 /07/2022 à 82 ans

Paule KLINE, décédée le 14/05/2023 à 95 ans

David De Oliveira décédé le 13/07/2023 à 52 ans

Alfred KESSLER, décédé en août 2023 à 80 ans

Patricia JOST, décédée le 29 /09/2023 à 71 ans

J.Christophe PARMENTIER décédé le 29/10/2023 à 45 ans

Jeanine OBERLE, décédée le 4 /11/2023

Nadine SPIEGELHALTER (GUERRET) décédée le 7/11/2023 à 71 ans

Roland FLURY, décédé le 25 novembre 2023 à 77 ans

(1 minute de silence)

6. Nos outils de communications

- **Gazette de l'association** Février 2023 édition et envoi :

Imprimeur : 304,70,- € - Envoi postal 258,54 € **Total: 563,24€**

Tous frais d'expédition (Gazette, livre, Newsletter, envois cadeau, courrier) : **379,46 €**

Du fait de l'organisation du repas en septembre, la Gazette a paru en août et de fait il n'y a pas eu de Newsletter en 2023.

La Gazette faisait état :

- du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2023

- d'un extrait du rapport d'activités de l'assemblée générale de 2022.

- d'une information des événements familiaux
- d'un article sur la première fête des Anciens en 1875
- d'un compte-rendu de la sortie du comité dans la forêt d'Oberhaslach
- d'une information sur le projet d'acquisition d'un tricycle adaptée pour une fillette
- d'une invitation au repas du 146^{ème} anniversaire à Berstett
- d'un appel à cotisation et/ou dons.

- **Fête annuelle 2023** – 146^e Anniversaire de notre association du dimanche 24 septembre 2023

Au restaurant «aux traditions d'Alsace» à Berstett.

60 anciens pensionnaires se sont retrouvés pour fêter le 146^{ème} anniversaire de l'association.

Quelques défections de dernière minute en raison du Covid.

Résultat financier : l'AAE a pris en charge intégralement le repas, l'apéritif, les boissons et le café.

. dépenses : 3067,40-€ (participation anciens p/pers. 28,- €) Prix restaurateur du menu 38,-€

. recettes : 1613,00-€ Pour l'organisation du repas : solde négatif de : 1444,40-€

- **Journée du Patrimoine** :

Le Foyer Charles FREY a participé deux années de suite aux Journées Européenne du Patrimoine. La deuxième participation a rencontré un succès mitigé. Très peu de visiteurs / de personnes venus ces 2 jours. La participation des membres de l'AAE avait été sollicitée pour représenter l'association des anciens Élèves.

Après la réunion bilan du 10 octobre 2022 des journées du patrimoine au Foyer Charles Frey, avec la direction, l'association a décidé de ne plus participer à ses journées. L'établissement a fait de même.

7. L' Association et le Foyer de la Jeunesse

Chaque année, nous pouvons évoquer les bonnes relations de l'association avec le Conseil d'Administration de l'établissement et sa direction.

. Subvention annuelle

Le Foyer de la Jeunesse Charles Frey verse la subvention annuelle de 1.200,-€.

• Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse

Le Président Christian PFEIFFER, participe régulièrement aux séances du Conseil d'Administration de l'établissement.

8. Site Internet de l'Association et réseaux sociaux

L'association existe sur les réseaux sociaux grâce à son site Internet et sa page Facebook.

Depuis début 2021, l'association a relooké son site internet. Cette opération nous a permis dans un premier temps de faire une économie substantielle.

A ce jour, il ne reste que l'hébergement (OVH) à payer c.a.d. : **102,48 €**

Nouvelle adresse du site : <https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>.

Activités du site internet 2023 : données communiquées par notre webmaster .

Depuis la mi-janvier 2021: 515 visiteurs uniques .

Mots clés fréquemment tapés par les visiteurs pour accéder au site internet : <https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

- . 1. Foyer Charles Frey
- . 2. Orphelinat Strasbourg
- . 3. Foyer Charles Frey Strasbourg
- . 4. Foyer Charles Frey photos
- . 5. Orphelinat Strasbourg - Neudorf

Quelques chiffres clés :

- . 47 pages en ligne
- . 18 thématiques de galeries photos
- . 930 photos en ligne
- . 13 pages et 34 articles publiés

9 . État des activités en cours pour 2024

- Organisation du repas d'anniversaire 147^{ème} anniversaire en 2024 - 10 mars 2024
Restaurant : «Au Cerf d'Or» à Strasbourg
- Assemblée générale en présentiel en 2024 (17/02/2024)
- Diffusion annuelle de la Gazette de l'association et newsletter .
- Poursuivre l'animation et l'information à travers les réseaux sociaux
- Continuer à mobiliser les jeunes générations et les amener à s'engager à nos côtés.



10. BILAN FINANCIER Exercice budgétaire 2023

BILAN FINANCIER Exercice budgétaire 2023

Solde au 31/12/2022	
Caisse	57,11 €
CREDIT MUTUEL - courant	2 325,90 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu	78 287,52 €
CREDIT MUTUEL - placements	14 739,83 €
total	95 410,36 €

DEPENSES	
Fête des Anc./Assemb.Général.	3 509,03 €
Fonds de Secours	300,00 €
Fonctionnement	1 431,14 €
Divers	2 812,30 €
Envoi Livres	7,25 €
Avances	1 138,42 €
total	9 198,14 €

RECETTES	
Fête des Anciens	2 272,00 €
Cotisations	464,00 €
Dons	857,99 €
Produits financiers et intérêts	2 246,24 €
Subvention	1 200,00 €
Remboursement Avances	1 138,42 €
Vente livres	35,00 €
total	8 213,65 €

Solde au 31/12/2023	
Caisse	176,11 €
CREDIT MUTUEL - courant	2 476,17 €
CREDIT MUTUEL - livret bleu	77 033,76 €
CREDIT MUTUEL - placements	14 739,83 €
total	94 425,87 €

11. COMPTE DE RÉSULTAT - EXERCICE 2023

NATURE	RECETTES	DEPENSES
COTISATIONS DES MEMBRES	464,00 €	
DONS ET LEGS	857,99 €	
FONDS DE SECOURS		300,00 €
AVANCES ET REMBOURSEMENTS	1 138,42 €	1 138,42 €
SUBVENTION	1 200,00 €	
Subvention annuelle du Foyer de la Jeunesse Charles Frey		
PRODUITS FINANCIERS ET INTERETS	2 246,24 €	
Intérêts livret bleu		
Assemblée générale et Fête des Anciens	2 272,00 €	3 509,03 €
Repas au restaurant	1 613,00 €	3 067,40 €
Lots tombola/achat	374,00 €	288,93 €
Don pour la fête	285,00 €	
Lettre circulaire Assemblée Générale		69,60 €
Frais de reception A.G.		83,10 €
Fonctionnement et activités diverses	35,00 €	4 250,69 €
Repas avec membres du Comité/réviseurs		<i>376,20 €</i>
Livre Souvenir (vente)	<i>35,00 €</i>	
Frais d'impression (gazette, newsletter)		<i>304,70 €</i>
Frais d'expédition(Gazette, livre,Newslette,envois cadeaux)		<i>379,46 €</i>
Charges financières (tenue compte+carte bancaire)		<i>177,00 €</i>
Assurance RC (Allianz)		<i>187,37 €</i>
Charges administratives (cartouches, pochettes, enveloppes,ramettes)		<i>119,18 €</i>
Hebergement site Internet		<i>102,48 €</i>
Participation repas AG passerele d'Azur et cotisation à la Passerelle		<i>170,00 €</i>
Cadeaux divers (naissance,mariage,anniversaire)		<i>843,66 €</i>
Dépenses concours de Pâques/achat d'un tricycle		<i>1 590,64 €</i>
TOTAL RECETTES ET DEPENSES 2023	8 213,65 €	9 198,14 €
SOLDE AU 31/12/2023	94 425,87 €	
Caisse	176,11 €	
CREDIT MUTUEL - courant	2 476,17 €	
CREDIT MUTUEL - livret bleu	77 033,76 €	
CREDIT MUTUEL - placements	14 739,83 €	

12. Commission de révision des comptes 2023

La commission de révision des comptes s'est réunie le mercredi 25 janvier 2024 au Foyer de la Jeunesse Charles Frey .

La séance s'est tenue en présence de :

- Marianne KURTZ, commissaire aux comptes
- Bruno ZIEDS, commissaire aux comptes
- Francine MORILLE - MONNE, trésorière
- Christian PFEIFFER, président

L'association a perçu **857,99,- €** de dons pour l'année 2023. Un reçu fiscal est envoyé aux donateurs. Ce montant est désormais déclaré aux services fiscaux en fin de chaque année.

13. Rapport des réviseurs aux comptes pour 2023

Marianne KURTZ et Bruno ZIEDS, après vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes) attestent que :

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2021.
- Les recettes s'élèvent à **8213,65 €** et les dépenses à **9198,14 €** avec un delta négatif de **948,49€**.
L'assemblée générale peut donc donner «Quitus à la gestion de la trésorière». (à voter)

14. Renouvellement des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024

Madame Marianne KURTZ et Bruno ZIEDS, conformément au nouveau règlement intérieur, les commissaires aux comptes sont élus pour 6 ans à compter de 2022.

15. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

«L'Association est administrée par un conseil composé de 12 membres titulaires.

Tous les membres du conseil sont élus pour 2 ans, en assemblée générale à la majorité simple.»

- Membres à élire ou à renouveler en 2024 pour deux ans :

Membres titulaires: SCHAER Yolande - MORILLE Francine - BALZINGER Dominique -SIEGEL Joseph
KAPP René - REGINA Eric - SCHIFFERLE Mireille

Membres suppléants : Anna DURR - Louise DURR

16. Divers



17. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Fonctions	Noms	Profession	Adresse	Code	Ville
1	Président	PFEIFFER Christian	Retraité	24, r. Douillac	67610	LA WANTZENAU
2	Vice-Présidente	LONSDORFER Mireille	Retraîtée	12, rue du Marais	67300	SCHILTIGHEIM
3	Secrétaire	SCHAER Yolande	Retraîtée	23, rue des Capucins	67200	STRASBOURG
4	Trésorière	MORILLE Francine	Retraîtée	9,rue du St Gothard	67000	STRASBOURG
5	Membre titulaire	BALZINGER Dominique	Retraité	14, rue d'Altorf	67200	STRASBOURG
6	Membre titulaire	SIEGEL Joseph	Retraité	7, rue St. Hippolyte	67100	STRASBOURG
7	Membre titulaire	KAPP René	Ingénieur Commercial	10, rue des Pêcheurs	67640	LIPSHEIM
8	Membre titulaire	REGINA Eric	Responsable associatif	9,A, rue de la Klebsau	67100	STRASBOURG
9	Membre titulaire	BALZINGER Cathie	Retraîtée	14, rue d'Altorf	67200	STRASBOURG
10	Membre titulaire	TROMPETER Lucien	Retraité	14, rue de Périgueux	67610	LA WANTZENAU
11	Membre titulaire	SCHIFFERLE Mireille	Retraîtée	3, rue Antoine Bauchamp	67540	OSTWALD
12	Membre titulaire	COMES Baptiste	Responsable unité CPAM	21, rue Salluste	67200	STRASBOURG
1	Suppléant	BRENNER Linda	secrétaire juridique	3, rue des Sapins	67120	DUPPIGHEIM
2	Suppléant	DURAND Alain	Retraité	81A, rte du Vin	67680	NOTHALTEN
3	Suppléant	DURR Anna	Commerciale	8 D rue du Cimetière	67550	ECKWERSHEIM
4	Suppléant	DURR Louise	Atsem	9,D rue du Dr Pierre Schmidt	67113	BLAESHEIM
5	Suppléant	WINUM Mathieu	Commercial	25, rue des Quilles	67140	GERTWILLER



COMPOSITION
du bureau de l'Association
des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse
Charles Frey.

ET DE L'HOSPICE DES ORPHELINS
DE LA VILLE DE STRASBOURG
(Reconnue d'Utilité Publique 1888)

Le Président
Christian PFEIFFER

LE PRÉSIDENT

■ Vu les statuts de l'Association (fondée en 1877, reconnue d'utilité publique en 1888) en particulier l'article 5 relatif à l'Administration de l'Association.

■ Vu le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 février 2024 enregistrant les élections des membres du Conseil d'Administration de l'Association.

■ Vu le Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration enregistrant les élections des fonctions des membres de l'Association,

ARRÊTE :

Article 1 :

Le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg est composé comme suit :

Christian PFEIFFER, Cathie BALZINGER, Anna DURR, Louise DURR, Linda REINBERGER, Francine MORILLE MONNE, Dominique BALZINGER, Joseph SIEGEL, René KAPP, Eric REGINA, Baptiste COMES, Mireille LONSDORFER-TRAUTMANN, Yolande SCHAER, Mireille SCHIFFERLE-REGER, Lucien TROMPETER, Alain DURAND, Mathieu WINUM.

Article 2 :

Le bureau de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg est composé comme suit :

- Président : Christian PFEIFFER
- Vice-Présidente : Mireille LONSDORFER-TRAUTMANN
- Secrétaire : Yolande SCHAER
- Trésorière : Francine MORILLE-MONNE

Article 3 :

Le présent arrêté est communiqué sans délai à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin et au Ministre de l'Intérieur pour contrôle de légalité et enregistrement.

Article 4 :

Cet arrêté annule la liste antérieure et la date d'effet est fixée au 18 février 2024

Le Président
Christian PFEIFFER



Site de l'Association

<https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>